



RAPPORT

CONTROLE DES TRAVAUX DE REPARATION DU CABLE 90 KV RELIANT LA CENTRALE KARPOWERSHIP AU RIC DE LIBREVILLE



4 juin 2025

F

ABREVIATIONS

ARSEE	Agence de Régulation du Secteur de l'Eau potable et de l'Energie électrique
DSP	Délégation de Service Public
HTB	Haute Tension Catégorie B
KM	Kilomètre
KV	Kilovolt
MW	Mégawatt
RIC	Réseau Interconnecté
SEEG	Société d'Energie et d'Eau du Gabon
SP	Société de Patrimoine

SYNTHESE

L'Agence de Régulation du Secteur de l'Eau potable et de l'Energie électrique (ARSEE) a diligenté, le 4 juin 2025, une mission de contrôle des travaux de réparation du câble 90 KV reliant la centrale flottante Karpowership au RIC de Libreville.

Ce contrôle s'inscrit à la suite du communiqué de la SEEG daté du 31/05/2025, annonçant la perte de 70MW et des délestages rotatifs d'environ 3H dans le Grand Libreville du fait d'un incident enregistré sur le câble 90 KV.

Les objectifs de cette mission étaient :

- D'identifier les causes de l'incident et établir les responsabilités subséquentes ;
- De s'assurer de la réalisation des travaux et de la remise en service de la liaison entre Karpowership et le RIC de Libreville.

Il ressort que l'incident ayant causé l'indisponibilité du câble résulterait des travaux de voirie en cours dans l'enceinte de l'Ecole Nationale des Forces de Police d'Owendo.

Les travaux de réparation du câble sont achevés et les tests pour la remise en service sont en cours. D'après les agents SEEG rencontrés sur place la remise en service du câble pourrait intervenir le lendemain (5 juin 2025).

Nous recommandons :

- D'installer des piquets et des panneaux pour signaler la présence du câble ;
- D'engager la responsabilité des entreprises qui sont à l'origine des incidents sur le réseau ;
- De mettre à jour régulièrement la cartographie des réseaux eau et électricité ;
- De finaliser les travaux de renforcement du transit de la ligne Owendo-Bisségué (technologie ACCC de CTC Global) qui pourrait évacuer une partie de l'électricité produite à Alenakiri.

fr

TABLE DES MATIERES

<u>ABREVIATIONS</u>	1
<u>SYNTHESE</u>	2
<u>INTRODUCTION</u>	4
<u>1.CONTEXTE</u>	5
<u>2.CONTROLE DES TRAVAUX DE REPARATION DU CABLE 90 KV ALENAKIRI BISSEGUE</u>	6
<u>ANNEXES : PHOTOS DES TRAVAUX DE REPARATION DU CABLE 90 KV</u>	7

INTRODUCTION

Conformément à l'article 6 de la loi n°26/2010 du 27 juillet 2010 portant ratification de l'Ordonnance n° 019/PR/2010 du 25 février 2010 portant création, attributions, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation du Secteur de l'Eau potable et de l'Energie électrique (ARSEE), l'Autorité de régulation a pour entre autres missions « de veiller à la qualité et à la continuité des services de l'eau potable et de l'énergie électrique ».

A cet effet, le Régulateur a effectué une mission de contrôle des travaux du câble 90 KV reliant la centrale Karpowership au RIC de Libreville le 4 juin 2025.

Les objectifs de cette mission étaient :

- D'identifier les causes de l'incident et établir les responsabilités subséquentes ;
- De s'assurer de la réalisation des travaux et de la remise en service de la liaison entre Karpowership et le RIC de Libreville.

Pour mener à bien cette mission de contrôle, les préalables consistaient en la collecte de données.

Le présent rapport de mission de contrôle comprend, outre la synthèse et l'introduction, trois (03) parties à savoir :

- Contexte ;
- Contrôle des travaux du câble 90 KV ;
- Annexe.

1.CONTEXTE

Les principaux acteurs de la production d'énergie électrique du RIC de Libreville sont la SEEG, la Société de Patrimoine, Aggreko, Karpowership et Solen.

La SEEG assure également le transport et la distribution de l'énergie électrique.

En matière de fourniture d'énergie électrique, la SEEG a plusieurs obligations parmi lesquelles :

- Assurer de façon permanente, continue et régulière le fonctionnement des services concédés et notamment la fourniture d'énergie électrique aux usagers sur le périmètre concédé (Article 24.2 de la Délégation de Service Public) ;
- Entretenir en bon état de fonctionnement et de propreté les ouvrages et services concédés de façon à toujours convenir aux usages auxquels ils sont destinés et ne pas entraîner d'insuffisance ou d'interruption dans l'exploitation des services concédés (Article 26 de la DSP) etc.

A la suite d'un communiqué daté du 31/05/2025, la SEEG annonce la perte de 70 MW et des délestages rotatifs d'environ 3H dans le Grand Libreville du fait d'un incident enregistré sur le câble HTB 90 KV reliant la centrale Karpowership au réseau de transport.

Afin de comprendre les contours et proposer des solutions, le Régulateur a diligenté un contrôle des travaux de réparation du câble 90 KV Alenakiri-Bisségué.

2. Contrôle des travaux de réparation du câble 90 KV Alenakiri Bisségué

Le câble souterrain 90 kV a été posé en 2014 sur 23 km entre la centrale à gaz d'Alénakiri, le poste 90/20 kV d'Ambowè en passant par le poste de Bisségué. La capacité de transit du câble est de 70 MW.

Le câble a été endommagé le 31/05/2025 par des engins effectuant des travaux de voirie pour le compte de la police nationale, dans l'enceinte de l'Ecole Nationale des Forces de Police (escape) à Owendo.

Les travaux de réparation du câble ont été achevés le 03/06/2025 et les essais de remise en service sont en cours.

Les dysfonctionnements suivants ont été relevés.

Dysfonctionnements	Impacts	Recommendations
Le câble aurait été endommagé par des engins effectuant des travaux de voirie dans l'enceinte de l'Ecole Nationale des Forces de Police malgré la présence du ruban de balisage.	La production de Karpowership (61 MW) est à l'arrêt entraînant des perturbations de l'alimentation électrique.	<ul style="list-style-type: none">-Installer des piquages sur le linéaire et des panneaux pour signaler la présence du câble-Engager la responsabilité des entreprises qui endommagent les réseaux d'eau et d'électricité à l'occasion des travaux-Mettre à jour régulièrement la cartographie des réseaux eau et électricité et transmettre au Ministère des TP
Retards dans les essais de remise en service du câble dont les travaux de réparation ont été achevés le 3/06/2025 en raison de problème de coordination entre la SEEG et Karpowership	Poursuite des délestages	Effectuer les essais de remise en service du câble dans les meilleurs délais.

Annexes : photos des travaux de réparation du câble 90 KV



K